

5/8èmes CORNERS
Société et Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social : 38 rue de l'Égalité
27440 BACQUEVILLE
RCS ÉVREUX 445 238 348

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 27 juin, à 16h00, au siège social,

La société 5/8èmes CORNERS, au capital de 8 000 euros
ayant son siège social 38 rue de l'Égalité, 27440 BACQUEVILLE
immatriculée au R C S sous le numéro 445 238 348
représentée par son Président du Directoire Monsieur Franck MESNEL est présente.

La Société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes de la société, régulièrement
convoquée n'assiste pas à la décision.

L'associé unique de la société 5/8èmes CORNERS a pris les décisions suivantes relatives à :

- Modification de l'article 4 des statuts de la société afin de fixer la nouvelle adresse du
siège social,
- Pouvoirs.



DECISIONS ANNUELLES

PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance de l'article 4 des statuts de 5/8emes CORNER, **approuve le changement d'adresse du siège social qui sera : 10-12 rue de Mont-Louis 75011 PARIS**, au lieu de 38 rue de l'Égalité, 27440 BACQUEVILLE

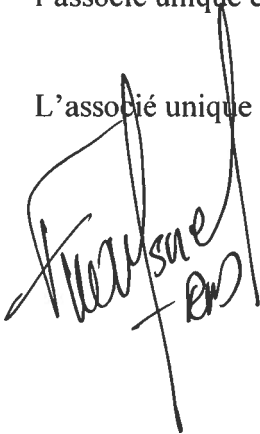
DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président est répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. M. S. A. E.', is written over the text 'L'associé unique'.